

Territoires et extrême droite : L'Allemagne aussi

(Par Alain Howiller) - Les élections présidentielles ont souligné, combien la « porosité » s'était installée entre les territoires ruraux, les zones périurbaines et le Front national : à telle enseigne que certains médias, en commentant les résultats de l'élection, n'ont pas hésité à parler d'un « Macron des villes » et d'un « F.N. des campagnes ».

Si le résultat final a un peu corrigé cette appréciation lapidaire, il n'en demeure pas moins que, comme le soulignait, le politologue Pascal Perineau, créateur du « Centre de recherches sur la vie politique (CEVIPOF-Sciences Po-Paris), « ... (les zones rurales qui ont voté FN...) sont des zones sinistrées qui souffrent depuis des décennies des ravages de la désindustrialisation, où les ouvriers et les employés sont nombreux. Et ce sont eux qui ont voté majoritairement Le Pen... Ce sont des endroits où la crise rurale est très forte. S'ajoutent à cela des problématiques de périphéries urbaines. Cela concerne des communes apparemment rurales, mais peuplées par des urbains qui s'éloignent chaque fois un peu plus des centres-villes avec un clivage territorial qui s'accroît. »

Pour une « Fraternité des Territoires » !

Certes le phénomène n'est pas nouveau et s'il n'a jamais été aussi fort, sa prise de conscience liée à des mesures concrètes à travers les « Pactes de Ruralité » est, elle, récente. Le nouveau Président de la République évoquant une « fraternité des territoires » a pris des engagements pour faire de la « France de la Ruralité, une France de la réussite. » Il a évoqué la lutte contre l'isolement par des investissements sur les infrastructures (routes, fer, développement numérique...). Il veut se battre contre la dégradation économique, par la reconversion des activités agricoles et industrielles, par les créations d'emplois grâce à ces soutiens adaptés et à des programmes de formation en faveur des salariés.

Il veut promouvoir cette France rurale qui se sent abandonnée, éloignée des centres de décision, qui souffre de la dégradation des services publics, de la disparition des commerces, du déclin des activités en général, de la fermeture des classes voire des écoles. Il n'y aura plus de fermetures d'écoles a-t-il promis et la création de « Maisons de Service » et de « Maisons de la Santé » apportera sa contribution à la lutte contre le repli vers les centres urbains plus importants. Promesses ? Engagements ? Le quinquennat qui s'engage répondra de la reconquête promise des campagnes.

Il y a quelques semaines, la publication – ignorée de ce côté-ci du Rhin (pour cause de campagne électorale) – d’un document interne à la CDU, a mis en relief que la corrélation entre vote extrême et « territoires » se pose de manière comparable de part et d’autre de l’axe rhénan même : d’un côté comme de l’autre de la frontière, on a déjà engagé – (les mesures prises au Bade-Wurtemberg comme en Alsace peuvent en témoigner) – des dispositifs en faveur de la lutte contre les effets de la désertification rurale et la crise dans les territoires ruraux, mais leur prise en compte par l’opinion semble tarder à imprégner le terrain de la réalité politique.

Quelques idées fortes de la CDU...

Il en va, apparemment, de même de part et d’autre du Rhin. C’est ainsi que le document interne à la CDU évoque le projet des démocrates-chrétiens (CDU/CSU) de créer, une fois gagnées les élections pour le renouvellement du Bundestag du 24 septembre, un ministère fédéral de la « la patrie » (« Heimat »), en transformant notamment le titre du Ministère de l’Agriculture qui deviendrait : « Landwirtschaftliches Ministerium für Ernährung, Landwirtschaft, ländliche Räume und Heimat ». Si l’adjonction du terme de « Heimat » donne déjà une idée de l’orientation recherchée face notamment au parti d’extrême droite « Alternative für Deutschland-AfD », le « père » du projet apporte les précisions qu’on attendait. Soulignant qu’il s’agit de renforcer l’attractivité de la vie à la campagne, Mike Mohring, chef de la fraction CDU dans le land de Thuringe, souligne : « Là où l’État se retire du territoire rural, les populistes s’installent facilement. Nous ne les laisserons pas s’installer dans les lieux retirés et dans les petites villes. »

Volker Kauder, président du groupe CDU/CSU du Parlement fédéral, de son côté, met en garde contre une division de l’Allemagne qui pourrait se concrétiser si les territoires ruraux n’étaient pas renforcés : « L’Allemagne ne doit en aucun cas » insiste Kauder « devenir un pays où domineraient en majorité des pôles de croissance (« Ballungsraum ») alors que la situation des habitants dans les territoires ruraux se dégrader. »

Pas de convergence franco-allemande sur les fusions de régions !

L’année dernière, au colloque organisé à l’École Nationale d’Administration (E.N.A), sur le thème « La région du Grand Est et ses voisins : nouvelles dimensions, nouvelles opportunités

? », Jean Christophe Baudoin, Directeur des stratégies territoriales du Commissariat à l'Égalité des Territoires (services du Premier ministre) ne disait pas autre chose... la connotation proprement politique en moins ! Il avait développé les actions qui tendaient à ne pas réserver le monopole de la croissance aux métropoles : ces dernières restent des moteurs de développement, mais l'aménagement du territoire ne doit pas, pour autant, oublier la solidarité en faveur de la « France des ruralités ».

Voilà, une convergence franco-allemande qu'il n'était peut-être pas inutile de souligner, en regrettant que la convergence ne se soit pas étendue aux oppositions que responsables et opinion ne cessent de marquer au projet -éternellement remis- de fusionner, pour des raisons économiques, un certain nombre de « Länder » comme la Sarre avec la Rhénanie-Palatinat ou le Land de Rhénanie du Nord Westphalie (NRW), la Saxe avec la Thuringe ou le Land de Saxe-Anhalt, Brême avec la Basse-Saxe, etc. Face aux projets, c'est Malu Dreyer, la Présidente SPD du Land de Rhénanie Palatinat qui a incarné la sagesse en déclarant : « On ne fusionne pas des régions, pour les seules raisons économiques ou fiscales, il faut encore que les cœurs adhèrent à l'idée ». Un rappel pour le Grand Est ?

Alain Howiller

Le curieux cheminement des péages allemands qui frapperont nos frontaliers

(Par Alain Howiller) - Les « eurodistricts rhénans » - celui de « Strasbourg-Ortenau » notamment, dont les membres étaient réunis à Strasbourg - ont protesté - trop tard sans doute - contre l'introduction, en Allemagne en 2019 voire 2020, d'un péage qui frappera les utilisateurs des autoroutes et des routes fédérales. Si le péage autoroutier seul les concerne puisqu'ils ne paieront pas les droits perçus sur les routes fédérales, la mesure adoptée concernera indéniablement le trafic transfrontalier : elle comporte, en plus, un aspect anti-européen que seule l'opposition allemande (les « Verts » et « Die Linke ») y auront eu le cœur de soulever lors du débat au Bundestag.

Les péages seront, en effet, compensés aux automobilistes allemands grâce à des ristournes sur les taxes frappant les véhicules. Seuls les étrangers paieront le péage autoroutier qui « revêt ainsi un caractère discriminatoire et anti-européen, hostile aux étrangers » pour reprendre la formule utilisée par le député Anton Hofreiter, leader des Verts au Bundestag.

À Strasbourg, le Parlement Européen aussi...

C'est contre cet aspect discriminant que le Parlement Européen, réuni à Strasbourg, a également protesté dans une résolution adoptée par 510 voix contre 126 et 55 abstentions : la ristourne aux automobilistes allemands « maintient » dit le texte « une discrimination indirecte fondée sur la nationalité ». Au-delà de ce caractère, les Länder situés sur la frontière (Sarre et Bade-Wurtemberg en particulier) ne redoutaient que l'introduction d'un péage ait un effet négatif sur les échanges économiques avec les régions frontalières après l'adoption des péages par le Bundestag, ils avaient laissé entendre qu'ils provoqueraient un nouveau débat au Bundesrat pour obtenir une dérogation pour les frontaliers. Le Bundesrat ne bougera finalement pas et... adoptera les nouvelles mesures !

Horst Seehofer, le Président CSU de Bavière, a provoqué cette volte-face : « Je ne vous dirai pas comment j'ai réussi à faire adopter le projet. Je réserve le récit de cette « aventure » à un livre que j'écrirai ! » a commenté le président bavarois, volant au secours d'un projet défendu depuis des années par Alexander Dobrindt, Ministre Fédéral des Transports, son collègue bavarois et CSU. Tout porte à croire que Seehofer pour obtenir un vote favorable de ses collègues du Bundesrat les a menacés de bloquer le versement des sommes péréquation des Länder ! L'idée des péages est en fait issue de plusieurs campagnes électorales conduites en Bavière, il s'agissait de jouer sur la « fibre identitaire » des Bavarois, volontiers réservés (!) vis à vis des étrangers. La CSU y voyait un moyen pour mobiliser les électeurs et apporter une contribution à la majorité absolue perdue par la CSU en 2008 et retrouvée lors des dernières élections à la diète de Munich.

La « ristourne fiscale » : une idée électoraliste !

Dobrindt, s'appuie sur les péages existant en Autriche, en Italie et en Suisse pour justifier son projet : il en tire argument omettant de signaler que dans les pays voisins, les péages frappent et les autochtones et les visiteurs étrangers. Il fait valoir que les péages sont un moyen de faire entrer de l'argent dans les caisses pour entretenir les infrastructures routières. Mais il veut éviter que les péages ne provoquent des réactions négatives chez les automobilistes qui sont contribuables et... électeurs ! Il a certes voulu faire entrer de l'argent dans les caisses de l'État, mais sans que l'introduction de sa « nouvelle forme de taxes », ne frappe les contribuables-électeurs d'où l'idée - subtile - de la ristourne fiscale !

Le comble c'est qu'en aménageant quelque peu son projet initial (pas de péage pour les voitures électriques, les étrangers ne paieront pas de péage sur les routes fédérales, aménagement des tarifs en intégrant les degrés de pollution) Alexander Dobrindt a obtenu le

feu de la Commission de Bruxelles pour une « taxe » qui reste discriminatoire ! Il a même réussi à obtenir le soutien d'Angela Merkel qui, pourtant avait déclaré : « Il n'y aura pas de péage tant que je serai chancelière ! » Là aussi le souci d'obtenir, avant les élections, le soutien de Horst Seehofer, qui mène une véritable guérilla contre la politique migratoire de la chancelière, a été déterminant.

La faute à l'Europe ?

Il n'était sans doute pas inutile d'essayer de décrypter la manière dont une mesure discriminatoire - qui nous concernera directement sur les bords du Rhin - peut naître avec le soutien de la Commission le tout en partant de considérations électoralistes locales. Sans oublier que les spécialistes qui avancent les investissements à réaliser pour mettre en place le système des péages, contestent le bénéfice que le gouvernement attend de ses mesures électoralistes.

Le Ministre estime que les péages pourraient rapporter 830 millions d'euros par an, de cette somme, il y resterait 500 millions, une fois décomptés les frais d'investissement et de fonctionnement. Pour l'association des automobilistes allemands (ADAC) les sommes avancées ne correspondraient pas à la réalité d'après l'association, les péages rapporteraient, frais déduits, près de 270 millions d'euros.

Un projet coûteux, discriminatoire, née de visions électoralistes dira-t-on encore que c'est la ... faute à l'Europe ?

Reste l'espoir que la plainte que doit déposer le Ministre autrichien des Transports sera couronnée de succès !

Alain Howiller

Quand l'État veut réorganiser la coopération transfrontalière !

(Par Alain Howiller) - Pour faire contrepoids à la « Conférence franco-germano-suisse » du Rhin Supérieur, organisme créé par un accord intergouvernemental pour permettre -grosso modo- aux représentants des États concernés de gérer les relations transfrontalières, les représentants des collectivités territoriales avaient souhaité créer, à leur tour, une structure

qui permettrait aux élus d'engager un dialogue et de prendre des décisions proches des citoyens qu'ils représentaient. Ce fut la création du « Conseil Rhénan ». Depuis sa création, le Conseil Rhénan rêve d'un rapprochement avec la « Conférence » qui aurait pu se concrétiser avec la naissance d'un organe unique.

Le gouvernement français, désireux de garder sa prééminence à la « Conférence » symbole des responsabilités régaliennes d'un État centralisé, n'a jamais été favorable à une éventuelle fusion, et force est bien de souligner que l'Allemagne avait rejoint cette approche négative arguant qu'une telle fusion risquait de porter atteinte aux dispositions constitutionnelles concernant le principe de séparation des pouvoirs tel qu'il était pratiqué outre-Rhin ! Et les présidents successifs du « Conseil Rhénan » ont dû renoncer à une opération qui visiblement ne peut pas se faire sans adhésion des États !

L'État veut définir le cap

Pour la plupart des observateurs comme des acteurs des bords du Rhin, cette approche négative symbolisait un souci excessif de préserver les prérogatives des États, voire une attitude réservée vis-à-vis des coopérations transfrontalières. Lors du séminaire organisé en novembre dernier à l'ENA, à Strasbourg, sur le thème « La Région du Grand Est et ses voisins », Jean-Christophe Baudoin, Directeur des stratégies territoriales au Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (services du Premier Ministre) avait souligné que si le gouvernement n'était pas hostile à la coopération transfrontalière et qu'il considérait que les conseils régionaux devaient être au premier rang de cette coopération. L'État cependant entendait en être partie prenante et s'attacherait à en définir le cap : un cap qui respecterait le principe de réciprocité et de loyauté.

Il s'agira, par exemple, d'éviter que ne s'établisse une coopération qui aurait pour seul but de « placer » des chômeurs au-delà des frontières, sans que les opérations ne s'effectuent dans le cadre d'un accord global « donnant-donnant » liant les régions concernées. La coopération transfrontalière doit également s'inscrire en cohérence avec les politiques menées dans les régions non frontalières : il s'agit d'éviter des écarts trop importants entre « régions intérieures » et « régions des frontières ». Ce discours avait fortement interpellé les participants aux séminaires partisans, pour la plupart, à une plus grande autonomie des collectivités territoriales dans leurs rapports avec leurs voisins d'au-delà des frontières !

Un « Livre blanc » pour des usines à gaz ?

Depuis le séminaire strasbourgeois, la « Commission Nationale de Coopération Décentralisée » (CNCD)¹ a approuvé le « Livre Blanc Diplomatie et Territoires » que lui avait

soumis le Ministère des Affaires étrangères (et non -curieusement- le Ministère de l'Intérieur !). Le document adopté veut proposer les « principes d'une véritable stratégie pour la coopération transfrontalière. Cette stratégie vise à renforcer la cohérence entre l'action diplomatique de la France et l'action des Collectivités territoriales en matière d'actions transfrontalières : il s'agit de mieux articuler les outils et institutions susceptibles d'intervenir, à divers niveaux, dans ce domaine.

On peut se demander si, compte tenu des échéances électorales proches, les conclusions dégagées par le « Livre Blanc » auront le temps d'inscrire dans la réalité des dispositions qui font penser à la mise en place de nouvelles ... usines à gaz ! On n'a tout de même pas à revenir à ce propos que me tenait, en 1963, un haut dirigeant strasbourgeois (dont par charité je tairai le nom !) alors que tout jeune journaliste je l'interviewais : « Si le Bade-Wurtemberg ou Kehl ont un problème avec Strasbourg, ils peuvent saisir l'ambassade de France qui relayera sur le gouvernement. Ce dernier nous transmettra, s'il y a lieu ! ... » On semble tout de même avoir progressé depuis et pourtant...

Politique et économie étroitement liées

Le « Livre blanc » poursuit : « La problématique transfrontalière sera inscrite de façon systématique dans la coopération politique et économique bilatérale avec nos partenaires européens, en particulier à l'occasion des sommets annuels, dans le cadre des forums économiques... Une stratégie transfrontalière globale, déclinée également par frontière, visant des priorités claires à moyen et à long terme et une mobilisation des acteurs centraux et locaux, sera établie afin de mieux orienter les travaux des commissions bilatérales et le dialogue avec nos partenaires étrangers en étroite concertation avec les collectivités territoriales et les administrations techniques concernées... ».

La coopération transfrontalière -toujours selon ce « Livre blanc »- sera définie par « frontière » : elle relèvera étroitement des préfets et des conseillers diplomatiques qui leur seront attachés. Ces derniers s'assureront de ce que la stratégie définie s'inscrive bien en « cohérence » avec les États voisins. Des liens seront créés entre les conseillers et l'ambassadeur en poste dans le pays voisin. Le conseiller facilitera le lien entre les autres programmes définis sur le territoire ou les politiques nationales. « Au niveau de l'État » souligne le texte « la mise en place d'un comité de pilotage interministériel de suivi des politiques transfrontalières avec l'appui de la « Mission Opérationnelle Transfrontalière » (M.O.T.)² améliorerait la coordination des administrations centrales compétentes. »

On peut se demander ce que ce « Livre blanc » pur chef-d'œuvre de langage technocratique

risque d'engendrer comme usine à gaz sur nos frontières ! Étrangement le texte n'a apparemment suscité aucune réaction, notamment de la part des collectivités territoriales engagées pour la plupart -comme dans le cadre du Rhin Supérieur- dans des coopérations transfrontalières qu'elles espéreraient davantage marquées du sceau de la décentralisation que de celui d'une déconcentration inspirée par le « Livre Blanc ». Alain Howiller

Notes :

1. Le CNCD est un « espace de dialogue et de concertation » entre l'État et les Collectivités territoriales. Réformée à plusieurs reprises, la CNCD réunit à parité des représentants des ministères concernés par la coopération décentralisée et des associations nationales de collectivités locales. Il suit les opérations et projets des collectivités territoriales engagées dans la coopération décentralisée (avec l'étranger), dresse un état des lieux, conseille, émet des avis sur les moyens d'améliorer la coopération décentralisée. Il est en principe présidé par le Premier Ministre.
2. La M.O.T. a été créée en 1987 : elle regroupe des acteurs (CCI, entreprises, départements, communes, régions, intercollectivités transfrontalières, représentants de ministères, de la Caisse des Dépôts, des institutions européennes avec lesquelles elle sert d'interface, d'agences d'urbanisme, etc. Elle est pilotée par le « Commissariat Général à l'Égalité des Territoires » (ex DATAR). Elle réalise des études, organise ou participe à l'organisation de colloques (comme celui tenu à l'ENA à Strasbourg), conseille.

2017 : face à une Alsace qui se rebiffe de plus en plus. Le « Grand Est » survivra-t-il ?

(Par Alain Howiller) - L'Alsace et le Grand Est - une histoire sans fin qui risque de connaître de nouveaux rebondissements après les élections en 2017.

Certains rêvent d'un retour vers l'année 1700 de cette manière - mais en 2013, quand l'occasion se présentait, ils ont voté contre...

Le premier Juin de cette année, moins d'un mois après le deuxième tour des élections présidentielles et à quelques jours du premier tour des élections législatives, Philippe Richert,

Président de la Région Grand Est, qui réunit depuis le premier Janvier 2016 l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine, aura sans doute gagné un sacré pari : faire converger en un an et demi les politiques élaborées par les anciennes régions pour définir une politique unifiée pour la nouvelle grande région : de la politique menée à l'égard de la jeunesse, de l'économie, de l'agriculture, du sport, de la culture, de l'environnement, du tourisme, du soutien aux communes, de l'artisanat, des transports etc...

À ceux qui, parfois, lui ont reproché de trop s'inspirer des méthodes pratiquées par l'ancienne Région Alsace qu'il présidait, le Président du Grand Est a pu faire valoir, en dressant son bilan à l'occasion des cérémonies de ce début d'année 2017, que la nouvelle organisation territoriale impliquant les 7.500 agents de la collectivité a été définie, que la réorganisation administrative est achevée, que les structures d'autorité ont été mises en place avec, à Strasbourg, un Directeur Général des services assisté d'un adjoint. Il a pu signaler, après avoir relevé que le Grand Est a su adopter ses budgets 2016 et 2017, requis que des Secrétaires généraux ont été nommés sur chacun des sites et que la proximité des services auprès des usagers a pu être installée avec 12 agences territoriales, chaque agence couvrant un territoire d'environ 450.000 habitants et ayant la responsabilité de 20 lycées et encadrant 450 agents.

L'Alsace est-elle trop présente ?

À ceux qui estiment qu'il y a trop d'Alsaciens dans l'administration et la direction de la région, le Président Richert a beau jeu de répondre qu'il n'est pas question de privilégier certains territoires (sous-entendu... l'Alsace !) : les subventions accordées l'ont été en tenant compte de la démographie. Ainsi, si l'Alsace a touché 33 % des subventions, c'est parce que la région représente 34 % de la population du Grand Est, Champagne-Ardenne a touché 25 % des subventions pour 24 % de la population tandis que la Lorraine a, quant à elle, bénéficié de 41 % des subventions car elle représente 42 % de la population. Pour certains opposants, cette répartition relève du « saupoudrage » sans vision d'ensemble : cette vision nous l'élaborons, elle apparaîtra clairement d'ici à Juin, répond le Grand Est.

Pourtant « Notre nouvelle collectivité commence à faire région... La réforme a demandé une mobilisation rarement connue dans le pays... Le travail accompli cette année (en 2016) est énorme, gigantesque... », souligne le Président Richert lorsqu'on l'interroge. Il peut préciser, par ailleurs, que la nouvelle région est deux fois plus grande que la Belgique, qu'elle a fusionné trois anciennes régions, qu'elle compte près de 5,6 millions d'habitants (dont 1.972.949 en Alsace d'après les dernières statistiques de l'INSEE). Il ne rate pas l'occasion de rappeler que le Grand Est a été, en quelque sorte, baptisé à travers une consultation

électorale remportée haut la main par la liste qu'il a conduite, sa liste l'a largement emporté : malgré la présence d'une liste socialiste qui aurait dû se retirer au deuxième tour pour éviter tout risque d'une victoire du Front National qu'un premier tour avait placé en position de gagner !

Le « Grand Est » est-il désormais un cadre de référence ?

Pour le Président du Grand Est, la nouvelle région s'est installée : la plupart des associations sportives se sont coulées dans le nouveau moule régional : non sans récriminations parfois. C'est ainsi que l'importante « Ligue d'Alsace de football » aurait aimé garder son indépendance avant de se rallier, finalement, à une dénomination faisant référence au Grand Est. Les institutions économiques (Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres de Métiers, Chambres d'Agriculture) ont, elles aussi, adaptées leurs structures. Et le Préfet de la Région Stéphane Fratacci a pu souligner, à Strasbourg siège régional des services de l'État dans le Grand Est : « Je sens les attentes vis-à-vis de la nouvelle région, réalité institutionnelle qui est désormais un cadre de référence... ». L'approche du Préfet reflète le souci de l'État d'être présent dans des régions qui pourraient être tentées de devenir compte tenu de leur taille un « État dans l'État ». Pourtant, ils ne sont plus rares ceux qui doutent de la réforme et qui espèrent qu'une alternance politique pourrait renverser la situation née de la création du Grand Est !

Car l'enracinement apparent qu'évoquent à la fois le Président et le Préfet du Grand Est n'écarte plus les critiques d'un certain nombre d'acteurs plus ou moins influents. Il y a d'abord ceux qui se plaignent des déplacements : ils passent beaucoup de temps et dépensent beaucoup d'argent à se rendre d'un lieu de décision ou de réunion à un autre. Parmi les critiques, il y a ceux qui déplorent une fusion qui estompe – estiment-ils – leur identité, leur visibilité : c'est particulièrement fort en Alsace. Parmi les difficultés à résorber dans le cadre d'une réforme territoriale qui devait engendrer des économies, il y a le nivellement par le haut des primes des agents de la collectivité nouvelle et l'égalisation des taux d'encadrement des personnels des lycées : pour mettre un terme aux disparités nées de la fusion, il faudra – estime le président Richert lui-même – « compter 50 millions de dépenses supplémentaires ! » Ils ne sont pas rares, ceux qui se demandent s'il ne s'agit pas là d'un exemple, en attendant d'autres coûts peut-être mal appréciés dès le départ de la réforme !

Quand Richert jette un pavé dans la mare !

Après un peu plus d'un an de mise en place de la réforme territoriale, les opposants n'ont pas

baissé les bras en Alsace : la résistance s'organise et on sent dans la population entre Vosges et Rhin, comme un regain d'intérêt que stimule la proximité des élections présidentielles et législatives. Les consultations électorales constitueront sans doute les ultimes champs clos où les champions d'une Alsace retrouvée entendent en découdre ! Il s'agit pour eux soit de pousser les futurs élus à défusionner une région trop grande ou à donner une structure, un statut à l'Alsace qui retrouverait une certaine autonomie au sein d'un Grand Est maintenu. Le mouvement a mis du temps pour gagner les sphères dirigeantes de la politique régionale, mais aujourd'hui le débat est lancé y compris au sein du parti dominant (Les Républicains) en Alsace, parti auquel appartient... Philippe Richert !

À Metz, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, ce dernier a réaffirmé : « Le Grand Est a pris sa place, une dynamique est désormais en marche ». Mais en annonçant, dans le même temps, qu'il ne solliciterait pas de nouveau mandat en 2021 lors des prochaines élections régionales, il a jeté un pavé dans la mare. Il a livré, en quelque sorte, un nouvel argument pour ceux qui veulent que l'Alsace retrouve son autonomie institutionnelle : le successeur du président alsacien tiendra-t-il les engagements de son prédécesseur ? Préservera-t-il la ligne qui inspire l'actuelle équipe du Grand Est ?

Laurent Furst, Député-Maire de Molsheim, Président des Républicains du Bas-Rhin (!), mène la bataille pour « qu'on lui rende l'Alsace » ! « J'ai l'intime conviction », affirme-t-il, « que la grande région est dangereuse pour l'Alsace dont l'économie est rhénane et profondément ouverte à 360 degrés.... Il y a aujourd'hui une volonté extrêmement claire de la part de l'État et du président du Conseil Régional de fusionner tout ce qui peut l'être. Comme exemples, on peut donner les fédérations sportives, les fédérations de chasse, l'ordre des architectes... (...le président de la région affirme...) qu'il ne pense pas qu'il soit possible de revenir en arrière, ce qui est complètement faux... Ce qu'une loi a fait, une loi peut le défaire... »

15.000 signatures déjà, pour le « retour » de l'Alsace !

Et Laurent Furst de lancer une pétition « rendeznoulalsace.fr ». Plus du quart des maires de la région ont déjà adhéré à cet appel que plus de 15.000 personnes ont déjà signé ! (DNA du 14 Septembre et l'Ami Hebdo du 25 Décembre 2016).

Frédéric Bierry, Président (appartenant au groupe des « Républicains ») du Conseil Départemental du Bas-Rhin, ne veut pas d'une dilution totale de l'Alsace dans le Grand Est : « Je veux d'une Alsace qui fasse rêver, car je constate un grand manque d'Alsace... », dit-il. Avec son collègue Éric Straumann, Président (« Les Républicains ») du Conseil Départemental du Haut-Rhin, il veut rédiger un projet de retour à l'Alsace qui, approuvé par les deux conseils

départementaux alsaciens, sera soumis aux candidats aux élections législatives du mois de Juin. Ils ont sobrement intitulé leur opération : « Pour l'Alsace ! ».

Philippe Richert, manifestement sensibilisé à la revendication, a lancé l'idée d'une fusion des deux conseils départementaux en une collectivité commune avec laquelle le « Grand Est » pourrait conclure des accords. Frédéric Bierry lui rétorque : « Cette fusion ne suffira pas. (... il vaudrait mieux...) une collectivité à statut particulier comme cela existe déjà ailleurs » (en Corse ou à Paris, par exemple).

Le Grand Est, tout installé qu'il soit selon ses promoteurs, sera en Alsace, un enjeu essentiel des prochaines consultations électorales : le retour à l'Alsace sera - paradoxalement - un thème de campagne pour le Front National aux législatives, même si ce parti qui a toujours été hostile aux régions qui, selon lui, portent atteinte à l'unité de la... nation française ! Pour les mouvements régionalistes et autonomistes (« Unser Land » avait obtenu jusqu'à 15 % de voix lors des dernières élections départementales), les prochaines échéances permettront de réclamer la mise en cause de la fusion dans le Grand Est, l'abandon par un État plus jacobin que jamais d'une politique qui viserait à dépouiller l'Alsace de ses spécificités. C'est ce que défendront les candidats qu'ils soutiendront ou présenteront aux élections présidentielles et législatives.

Les Alsaciens diront-ils « oui ou non » au Grand Est ?

Les deux consultations électorales prendront, dès lors, des allures de consultation populaire pour ou contre la réforme du Grand Est, pour ou contre la restauration d'une structure (et laquelle ?) propre à l'Alsace, une structure qui se situerait au sein ou en marge du Grand Est. Le résultat sera-t-il probant : la force des partisans du Grand Est sera le fait qu'ils tiennent les rênes de la nouvelle collectivité qu'ils gèrent.

La faiblesse de leurs « adversaires » est que, dans la continuité d'une tradition alsacienne bien établie, ils sont divisés. Les tenants alsaciens du Grand Est ne croient pas à une remise en cause.

Laurent Furst, lui, pense que tout est possible à condition que les Alsaciens se mobilisent : « Nos chances de réussite ne sont pas immenses, le chemin est difficile, mais c'est peut-être la dernière chance de l'Alsace qui se joue ! », a-t-il écrit. AH

Source : 25. Januar 2017 von Eurojournalist(e) in Regio

L'Alsace 2017 : c'est maintenant ou jamais !

(Par Alain Howiller) – Sur les murs du « Printemps de Prague », écrasé, en 1968, par les troupes du Pacte de Varsovie, un humoriste désespéré avait peint ce slogan devenu célèbre : « Lénine réveille-toi : ils sont devenus fous ! ». Ce n'est certainement pas la perspective du centenaire de la révolution bolchevique qui me rappelle cet épisode, mais bien plutôt l'envie de voir les dirigeants alsaciens se réveiller pour retrouver face à l'avenir sur les bords du Rhin, de ce fameux « consensus alsacien » que l'affrontement entre les hommes et l'idéologie ont, semble-t-il, fait voler en « éclat ».

Non hier ce n'était pas mieux, mais le « consensus », toutes divisions politiques dépassées, n'a-t-il pas permis de reconstruire l'Alsace de l'après-guerre, n'a-t-il pas permis, au-delà de divergences réelles, de créer le « Comité d'Etudes pour l'Economie Alsacienne » ? N'a-t-il pas permis de reconvertir – du textile au pétrole – l'industrie alsacienne ? N'a-t-il pas permis de créer – un temps trop court – « l'Association pour le Développement et l'Industrialisation de l'Alsace » (ADIRA) qui a failli atterrir à... Colmar ?

Un sigle, un slogan et un engagement visionnaire !

Ce sigle, pourtant, ne doit pas tromper : il n'a pas grand-chose à voir avec cette appellation reprise depuis par une association autour de laquelle les collectivités alsaciennes se déchirent actuellement ! On avait réussi à investir dans une Maison de l'Alsace qui symbolisait l'unité assumée d'une Alsace quoi faisait envie : la Maison a failli disparaître dans la désunion avant, finalement d'être sauvée grâce à l'engagement d'un groupe d'entrepreneurs redevenus.... visionnaires ! Comme le dit ce slogan publicitaire : « C'était avant ! »

C'était avant : avant qu'on essaye de culpabiliser l'Alsace et que, parce qu'elle voulait continuer à être ce qu'elle est, on ne l'accuse de cultiver une sorte d'irrégentisme identitaire qui serait nourri par une forme -à peine subtile- d'extrémisme droitier, de « néo-nazisme » voire (!) d'autonomisme venus du fond des âges ! Du coup, en réaction, l'Alsace s'est voulue

moderne, contemporaine, engagée (mais dans quoi au juste ?) Elle s'est déchirée sur elle-même, ses forces se sont affrontées, divisées pour gagner un poste, une présidence, une mairie, un poste gouvernemental, « *Waje de Bändele* » aurait dit Germain Muller !

Marcel Rudloff avait dit et... Germain aussi!

Dans ses « Mémoires pour Demain », Marcel Rudloff avait relevé : « Nous passons notre temps à affirmer notre spécificité : il n'est pas tellement étonnant dans ce contexte que, du moins à mon sens, nous ayons quelque difficulté à nous faire entendre à Paris et à nous faire admettre comme « personnalité nationale française ! » Mais là encore : c'était avant ! Avant qu'à travers une réforme territoriale contestée la banalisation ne se mette en marche ! Que ceux qui, par leurs calculs de carrière et leurs « egos » surdimensionnés exprimés à travers l'échec d'une fusion qui aurait pu tout sauver, réfléchissent à la manière dont les dégâts d'hier pourraient encore dégager des pistes pour demain.

Le dernier carrefour

Dans le grand débat qu'annonce 2017 avec les élections présidentielles et législatives se dessine sans doute le dernier carrefour où l'Alsace peut avancer les exigences qui préserveraient sa spécificité. C'est maintenant ou (plus) jamais. Cela veut dire aussi que les acteurs de ces élections devront avoir à cœur de poser des exigences, de poser les rails sur la manière dont on entend pérenniser (et sous quelle forme) nos spécificités !

Pour finir : un poème pour demain!

À moins que tout simplement (et sans trop le dire !) la majorité décide qu'une page est tournée ! ... Le peuple a toujours raison et, on le sait depuis cet échange acerbe entre le député Hetzel et Manuel Valls - (mais il y a un « peuple corse » a-t-on appris depuis !) - : il n'y a pas de ... peuple alsacien ! Et puisque tout, ici, peut se conclure sans citer Germain Muller, je terminerai avec cette dernière citation, pour la route :

*« Hoch drum s'Elsass unser Ländel
Es isch trotzdem hit noch schönen!
Alli hewe's fescht am Bändel,
S'losst's meineidig kenner gehn! »*

Il y a 60 ans, quand l'Alsace rêvait des « États-Unis » d'Europe !

(Par Alain Howiller) – Seuls les incorrigibles optimistes peuvent penser que l'Europe se porte bien. L'Europe est, pour ainsi dire, au point mort... à moins que l'élection de Donald Trump et les conséquences qu'elle peut avoir sur les relations transatlantiques ne la réveille enfin !

Il est loin le temps où Charles Kupchan, Professeur de relations internationales de l'Université de Georgetown (Washington DC) lançait : « L'érosion de l'idéal européen est préoccupante, même pour les Etats-Unis... L'Union européenne est à l'agonie... L'Europe a besoin d'une nouvelle génération de dirigeants capables de redonner vie à un projet qui menace de rendre son dernier souffle... »

Une nouvelle génération ou une menace suffisamment forte pour que nos dirigeants retrouvent leurs esprits et acceptent de renoncer à cette part de souveraineté à laquelle, ils s'accrochent et qu'il est pourtant indispensable de sacrifier pour notre avenir commun. J'y pense d'autant plus ces jours-ci qu'un anniversaire oublié de la plupart de nos concitoyens vient nous rappeler un moment où l'histoire locale a rejoint... l'histoire européenne !

3.000 personnes mobilisées dans un hall!

Peut-être n'est-il pas inutile de se souvenir de ce que l'Alsace – et Strasbourg en particulier – ont vécu au mois de novembre 1957 : il y aura bientôt 60 ans! Le 17 novembre 1957, à 15 heures, au Wacken, dans l'un des halls de la Foire Européenne, plus de 3.000 personnes se sont retrouvées pour soutenir l'idée un référendum populaire en faveur de la... création des « Etats-Unis d'Europe ».

Il s'agissait pour, le « Congrès du Peuple Européen », le mouvement organisateur de la manifestation, de préparer le référendum qu'il avait organisé dans plusieurs villes d'Europe (à Milan, Francfort-sur-le-Main, Dusseldorf, Turin, Anvers, Maastricht, Lyon, Strasbourg et... Genève !). Il s'agissait de demander aux Strasbourgeois -notamment-, mais aussi aux électeurs de 54 autres communes alsaciennes, d'adopter, dans le cadre de ce référendum privé, une proclamation affirmant :

« Je me déclare partisan de la création des États-Unis d'Europe par une assemblée constituante élue au suffrage universel. Je désigne les personnes suivantes pour me représenter au premier Congrès du Peuple Européen »

Le nouveau » serment de Strasbourg « !

Celui-ci devait avoir lieu le 7 décembre 1957 -à Turin- et les délégués alsaciens choisis - dans le cadre du référendum - sur une liste de quarante noms, devaient y assister. Le référendum, organisé par les militants du « Congrès du Peuple Européen » et du « Mouvement Fédéraliste Européen », avec peu de moyens, mais avec beaucoup d'enthousiasme, avait été lancé par cette rencontre au Wacken.

Les participants, debout, y adoptèrent le « nouveau Serment de Strasbourg » : « Nous n'aurons plus désormais ni trêve ni repos avant que ne soit réunie une assemblée constituante européenne élue au suffrage universel ».

Et la rencontre de se conclure sur l'Ode à la joie de la 9ème symphonie de Beethoven, qui deviendra par la suite hymne officiel européen, à l'initiative, de Pierre Pflimlin, devenu Président du Parlement Européen.

26.000 Alsaciens pour les États-Unis d'Europe !

Le référendum eut un succès d'estime et en Alsace près de 26.000 citoyens se rendirent aux urnes pour souscrire à la déclaration.

Dans un ultime effort pour mobiliser, le professeur de droit Michel Mouskhely, l'un des responsables de la manifestation, avait lancé : « Si la population strasbourgeoise vote en masse en faveur des Etats-Unis d'Europe, alors les hommes d'Etat trouveront dans cet appui populaire la force qui leur est nécessaire pour nous conduire au haut de la route qu'ils ont choisi... Si elle s'abstient, alors l'unification européenne sera retardée de vingt ans, c'est-à-dire qu'elle sera remise sine die, car nous n'avons plus vingt ans à perdre... »

À Turin sur les traces de Garibaldi !

« En route vers les Etats-Unis d'Europe » sera le slogan du Congrès du peuple européen qui se réunira le 7 décembre, dans l'élégant et somptueux Palais Carignano, à Turin, là même où, un siècle plus tôt Garibaldi avait proclamé l'unité italienne !

Quelques mois après le drame algérien suivi de la politique de la chaise vide menée par la France mettaient l'idée des Etats-Unis d'Europe entre parenthèses. Elle ne s'est jamais réellement réalisée depuis et lorsqu'il y a quelques mois, Ursula von der Leyen avait évoqué l'objectif des Etats-Unis d'Europe, elle s'était fait vertement rappeler à l'ordre par... Angela Merkel!

Il y a près de 60 ans, ils n'étaient pas rares, ceux qui y croyaient. C'était hier. L'idée est-elle définitivement perdue ? AH